

Téledétection des écosystèmes végétalisés de la côte de l'île d'Anticosti

Description :

Les écosystèmes côtiers et littoraux sont soumis à diverses pressions anthropiques et naturelles. Ils évoluent plus ou moins rapidement selon les régions. Ces écosystèmes, en particulier les herbiers de zostère marine et les bancs de macroalgues, favorisent grandement la productivité des pêches en servant de pouponnières pour de nombreuses espèces de poissons et de crustacés, dont plusieurs sont exploitées ou figurent sur la liste des espèces en péril. Les herbiers de zostère, en outre, sont les principaux



indicateurs de la santé générale des écosystèmes côtiers et de leur biodiversité. Les bancs de macroalgues, comme les forêts de kelp (p. ex., les laminaires), sont quant à eux d'une grande importance pour de nombreuses espèces de crustacés. La côte rocheuse de l'île d'Anticosti est particulièrement propice au développement de ces macroalgues, alors que la baie de Gamache, à proximité du village de Port-Menier, abrite un herbier de zostère relativement riche.

Dans le cadre d'un projet financé par le Ministère des Pêches et Océans (MPO), nous avons récolté des données biologiques et optiques nous permettant de caractériser cet environnement unique situé au cœur du golfe du Saint-Laurent. Ces données serviront de base pour le développement et la validation d'approches par téledétection pour le suivi de ces écosystèmes côtiers. Avec l'émergence des constellations satellitaires, il est désormais possible de suivre à une fine résolution spatio-temporelle la dynamique de ces écosystèmes. Ce projet de maîtrise vise à étudier la variabilité spatiale et temporelle des écosystèmes végétalisés et côtiers au moyen de méthodes de téledétection (aéroportée et spatioportée). Les objectifs spécifiques sont :

- i) dans certaines régions clés de l'estuaire ou du golfe du Saint-Laurent (Manicouagan, Île-Verte, Sept-Îles, Mitis), mesurer l'étendue spatiale et l'évolution temporelle de chacun des écosystèmes côtiers ciblés;
- ii) apprécier l'influence des échelles spatiales pour la cartographie de ces écosystèmes;
- iii) évaluer l'influence des paramètres physiques ou des infrastructures côtières sur l'évolution de ces écosystèmes et comprendre les principaux agents responsables de la variabilité.

La personne candidate devra démontrer un intérêt marqué pour la téledétection, la géomatique et les analyses statistiques. Une formation en géographie ou en géomatique ou dans un domaine connexe est recommandée. La personne candidate sera inscrite au programme de maîtrise en géographie à l'UQAR à partir de la session d'été ou d'automne 2025. Elle sera rémunérée à la hauteur de 21 000 \$/an pendant deux ans.

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) doivent être soumis au professeur Simon Bélanger (simon_belanger@uqar.ca) avant le **31 mai 2025**.